

PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE CHAVIGNY – Meurthe-et-Moselle

Séance du 24 mars 2016

L'an deux mil seize, le vingt-quatre mars, à 20 H 30, le Conseil Municipal de CHAVIGNY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hervé TILLARD -Maire-.

Date de convocation : 16 mars 2016

Date d'affichage : 25 mars 2016

Conseillers en exercice : 19 – Présents : 11 – Votants : 12

Présents : DENILLE – DENIS – GEORGE – HOPPE – MARECHAL – MOREL – POJÉ – ROUYER – SOYER – TILLARD – VILLA –

Absents : DUBOURG – LODDO – MAHLA – MAZOYER – SUSSON – TREMPÉ – WEISS – ZITELLA –

Procuration :

J.M. WEISS a donné procuration à H. TILLARD

Secrétaire de séance : Madame DENIS Mélanie

Certaines modalités des deux conventions, inscrites à l'ordre du jour, restent encore à affiner et seront examinées lors d'un prochain Conseil Municipal.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 22/02/2016

Le procès-verbal, du Conseil Municipal du 22/02/2016, est approuvé à l'unanimité.

Le Maire présente les annexes budgétaires (état de notification des taux, subventions à accorder aux Associations et au Centre Communal d'Action Sociale) et le Budget Primitif 2016.

DCM N°20160324-25- FINANCES – 7.2.1. Vote des taux d'imposition 2016

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- CONSIDERANT : l'état de notification des taux d'imposition 2016 et le produit fiscal attendu (623.142,00 €),

- DECIDE : de maintenir les taux de la Taxe d'Habitation, du Foncier sur les Propriétés Bâties et du Foncier sur les Propriétés Non Bâties,

- APPROUVE : les taux d'imposition 2016, comme suit :

* Taxe d'Habitation :	12,74 %
* Taxe Foncière sur les propriétés Bâties :	15,75 %
* Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties :	39,60 %

DCM N°20160324-26- FINANCES – 7.5.2. Vote des subventions 2016

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- **ATTRIBUE** : les subventions suivantes :

* ADMR Les Mirabelliers	50,00 €
* A.M.C. de CHAVIGNY	155,00 €
* ASC Association Sportive de CHAVIGNY	500,00 €
* Cercle Educatif et Familial de CHAVIGNY (TAP).....	246,00 €
* Chorale du Val de Fer	100,00 €
* CLCV	50,00 €
* Comité des Fêtes de CHAVIGNY	2.500,00 €
* Coopérative Scolaire E. Elémentaire de CHAVIGNY	4.475,00 €
* Coopérative Scolaire E. Maternelle de CHAVIGNY	3070,00 €
* Comité des Œuvres Sociales du Personnel de CHAVIGNY	5.400,00 €
* D.D.E.N.de M.M.	50,00 €
* Donneurs de Sang	51,00 €
* Foyer Rural CHAVIGNY	1.500,00 €
* Harmonie Municipale de CHALIGNY	250,00 €
* Les Restaurants du Cœur	400,00 €
* Radio Déclic	50,00 €
* Secours Catholique	152,00 €
* Secours Populaire	152,00 €

DCM N°20160324-27- FINANCES – 7.5.1. Vote de la subvention 2016 à l'Association Accueil Périscolaire

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- **CONSIDERANT** : la délibération n°2014-02-09, du 07/02/2014, autorisant le Maire à signer la convention triennale, passée entre la Commune et l'Association Accueil Périscolaire, définissant les objectifs de fonctionnement de l'Association, notamment l'organisation et la gestion de la restauration scolaire, ainsi que les modalités de versement de la subvention communale,

- **ATTRIBUE** : la subvention suivante :

* « Association Accueil Périscolaire de CHAVIGNY »	46.700,00 €
--	-------------

DCM N°20160324-28 FINANCES – 7.5.2. Vote de la subvention 2016 au CCAS

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- **ATTRIBUE** : la subvention suivante :

* C.C.A.S. de CHAVIGNY	6.500,00 €
------------------------------	------------

DCM N°20160324-29- FINANCES – 7.1 Vote du Budget Primitif 2016 'M14'

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- **VOTE** : le Budget Primitif de l'exercice 2016, comme suit :

● Fonctionnement :

Dépenses	
Propositions nouvelles :	1.050.903,34 €
Recettes	
Propositions nouvelles :	922.548,79 €
Résultat de fonctionnement reporté :	<u>128.354,55 €</u>
Recettes Totales	1.050.903,34 €

● Investissement :

Dépenses	
Propositions nouvelles :	302.866,57 €
Reports des restes à réaliser 2015 :	66.230,90 €
Résultat d'exercice 2015 reporté :	<u>9.123,95 €</u>
Dépenses Totales	378.221,42 €
Recettes :	
Propositions nouvelles :	378.221,42 €

CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 03 mai 2016 à 20 H 30

Réunions et Commissions :

PLH CCMM à MARON :	Mardi 29 mars 2016 à 18 H 00
Installation CMJ :	Samedi 02 avril 2016 à 10 H 00
Urbanisme :	Vendredi 01 avril 2016 à 09 H 00
Environnement :	Lundi 11 avril 2016 à 18 H 30
Communication :	Mardi 19 avril 2016 à 18 H 30
Vie Associative :	Jeudi 28 avril 2016 à 20 H 30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 15.